

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/10052
22 décembre 1970
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 22 DECEMBRE 1970, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES A.I. DU PORTUGAL AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte d'une lettre, datée du
21 décembre 1970, qui vous est adressée par le Ministre des affaires étrangères du
Portugal:

"Monsieur le Secrétaire général,

Comme vous le savez déjà, Radio-Conakry a entrepris depuis quelques jours
une intense campagne de propagande, invoquant de prétendus préparatifs
d'invasion de la République de Guinée à partir du territoire de la Guinée
portugaise et faisant état des mêmes aspects que ceux qui sont mentionnés
dans le télégramme que vous avez reçu et dont le texte a été distribué en tant
que document S/10045 du 19 décembre 1970.

Il me semble donc utile de vous faire savoir que le Gouvernement portugais
n'a jamais donné l'autorisation de procéder en territoire portugais à des
préparatifs en vue d'une invasion de la République de Guinée, et qu'il n'existe
actuellement aucune concentration de troupes le long de la frontière portugaise
avec ce pays, hormis les éléments de défense habituels, que rendent malheureu-
sement nécessaires les attaques en provenance du territoire de la République
de Guinée dont nos populations sont victimes. Il me semble opportun de
rappeler que ces attaques, ininterrompues depuis sept ans, sont le fait soit
de l'armée guinéenne, soit d'autres forces qui agissent dans le pays avec pleins
droits de souveraineté. Quoi qu'il en soit, vous conviendrez que le Gouver-
nement de la République de Guinée doit certainement être conscient qu'en auto-
risant ainsi l'utilisation de son territoire comme base d'attaque contre un
pays voisin, il adopte une attitude contraire au droit et à la morale.

Les nouvelles accusations dirigées par la République de Guinée contre le
Portugal ne contiennent pas la moindre part de vérité. Elles ne sont pas
fondées sur des faits et leur seul objectif est d'entretenir la propagande anti-
portugaise et d'encourager les assaillants qui troublent la sécurité le long

de nos frontières. J'appelle donc votre attention sur les faits mentionnés ci-dessus, dans la conviction que vous userez de votre précieuse influence pour amener le Gouvernement de la République de Guinée à respecter les normes de droit international qui régissent traditionnellement les relations entre Etats souverains.

Je saisis cette occasion pour vous prier d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

(Signé) Rui Patrício"

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel, selon les règles habituelles.

Je saisis cette occasion, etc.

Le Chargé d'affaires a.i.,

(Signé) António Patrício
